

CRÉATION : CONSEIL MUNICIPAL DES ANIMAUX

Dans la continuité de sa démarche environnementale en faveur de la biodiversité, lors du dernier conseil municipal a été voté la création d'un Conseil Municipal des Animaux (CMA). Le principal objectif est d'associer un ou plusieurs élu(s) animal(ux) à chaque élu du conseil municipal actuel pour qu'ils puissent apporter leur vision et leur expertise afin de représenter au mieux les animaux sauvages et domestiques du territoire. Ces nouveaux élus participeront aux réflexions de l'équipe municipale sur les actions et projets de leur Ville.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ANIMAUX

Ce conseil sera cependant présidé par un être humain, qui ne sera autre que Monsieur le

Maire. **Le Conseil Municipal des Animaux (CMA) s'installera le lundi 18 avril 2022.** Il sera **composé de 14 élus** qui ont été tirés au sort **pour un mandat de 12 mois.**

PRÉSENTATION DES CONSEILLERS

Afin d'inclure tous les types d'animaux du territoire, mammifères, oiseaux, poissons, insectes... sont représentés dans le CMA. Les délégations ont été attribuées en fonction de leur affinité et de leurs compétences :



Suffren

Le Maire

**LES ADJOINTS AU
MAIRE**



Carpette

Adjointe

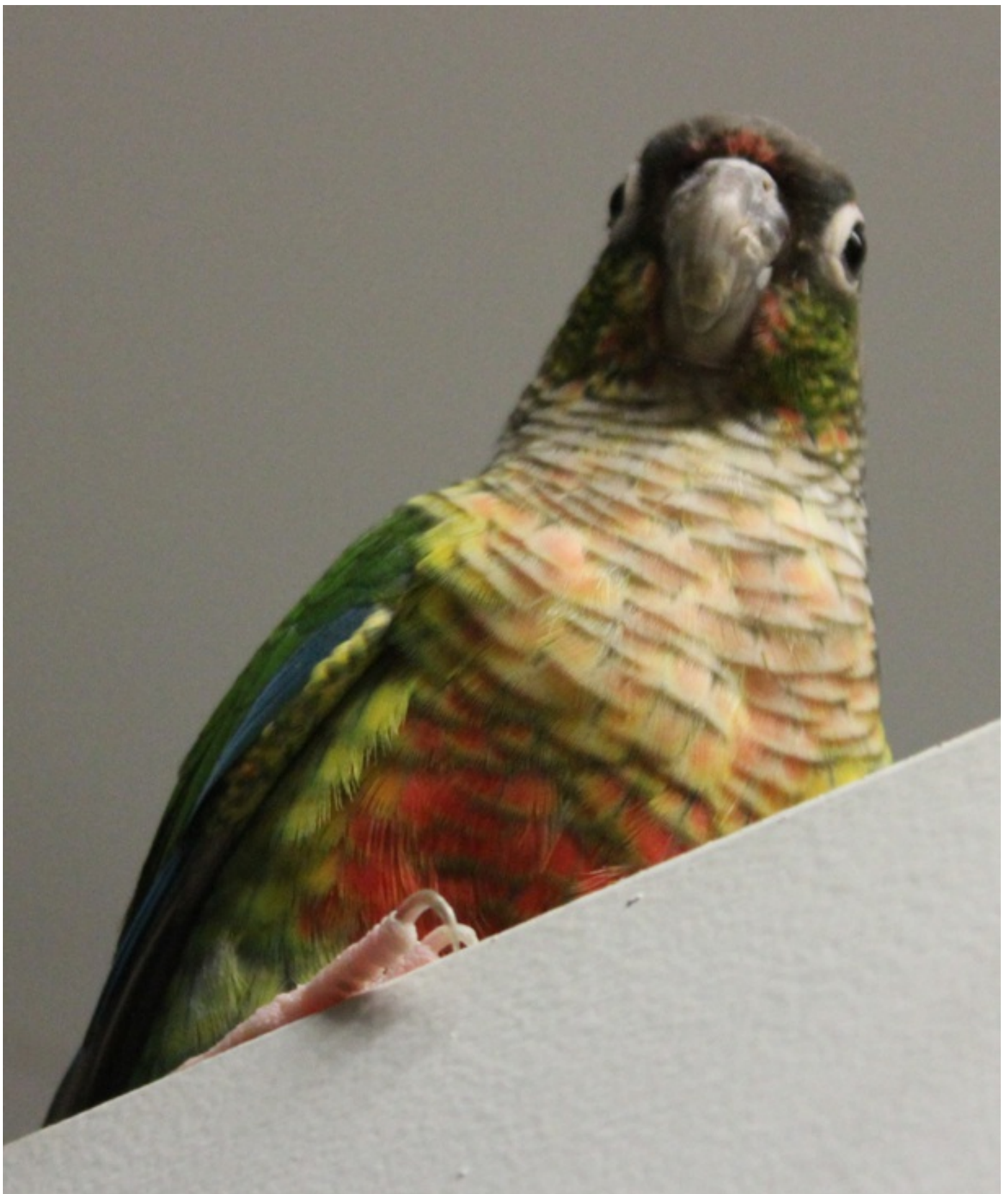
Déléguée au cadre de vie fluvial



Cookie

Adjoint

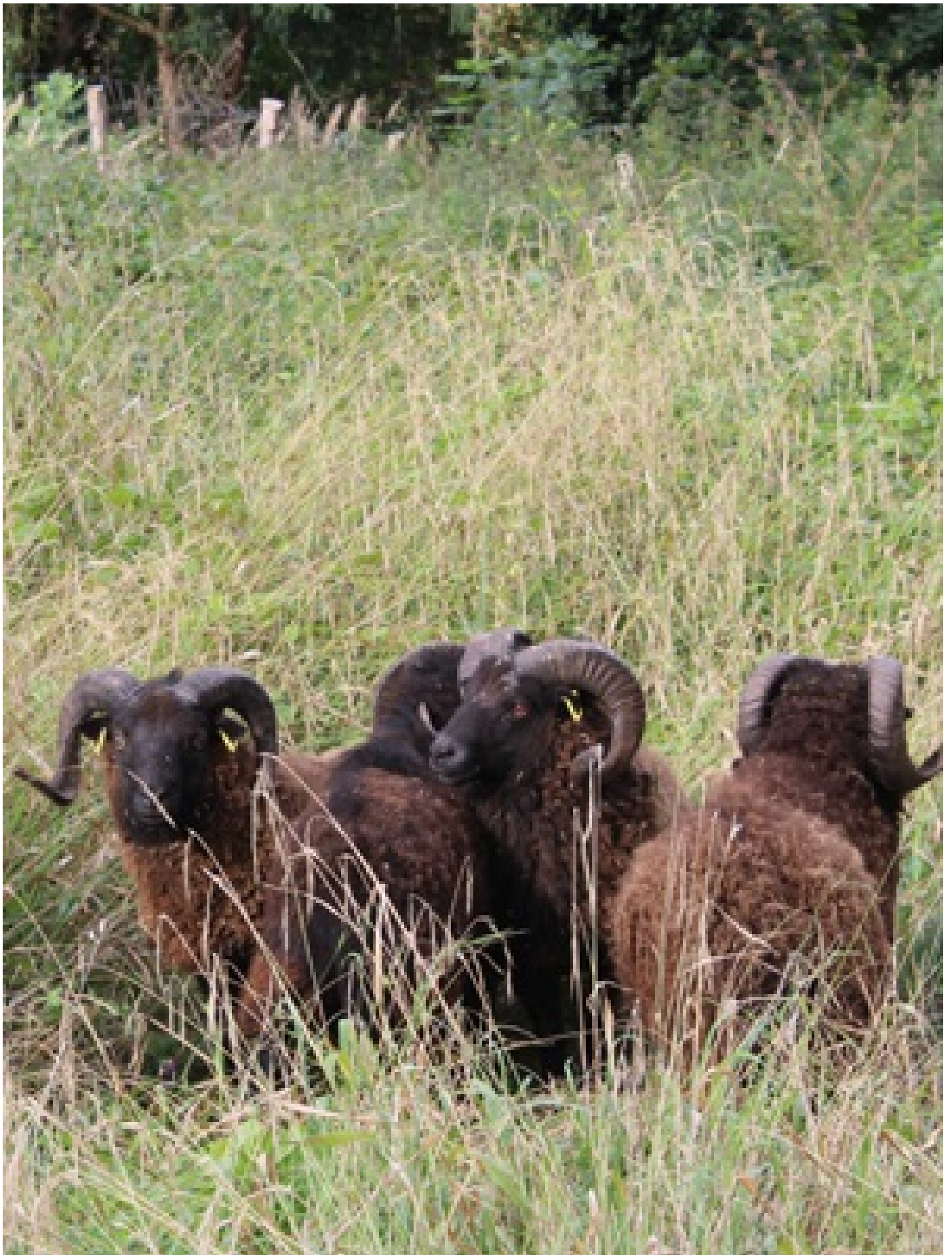
Délégué à la culture



Gina

Adjointe

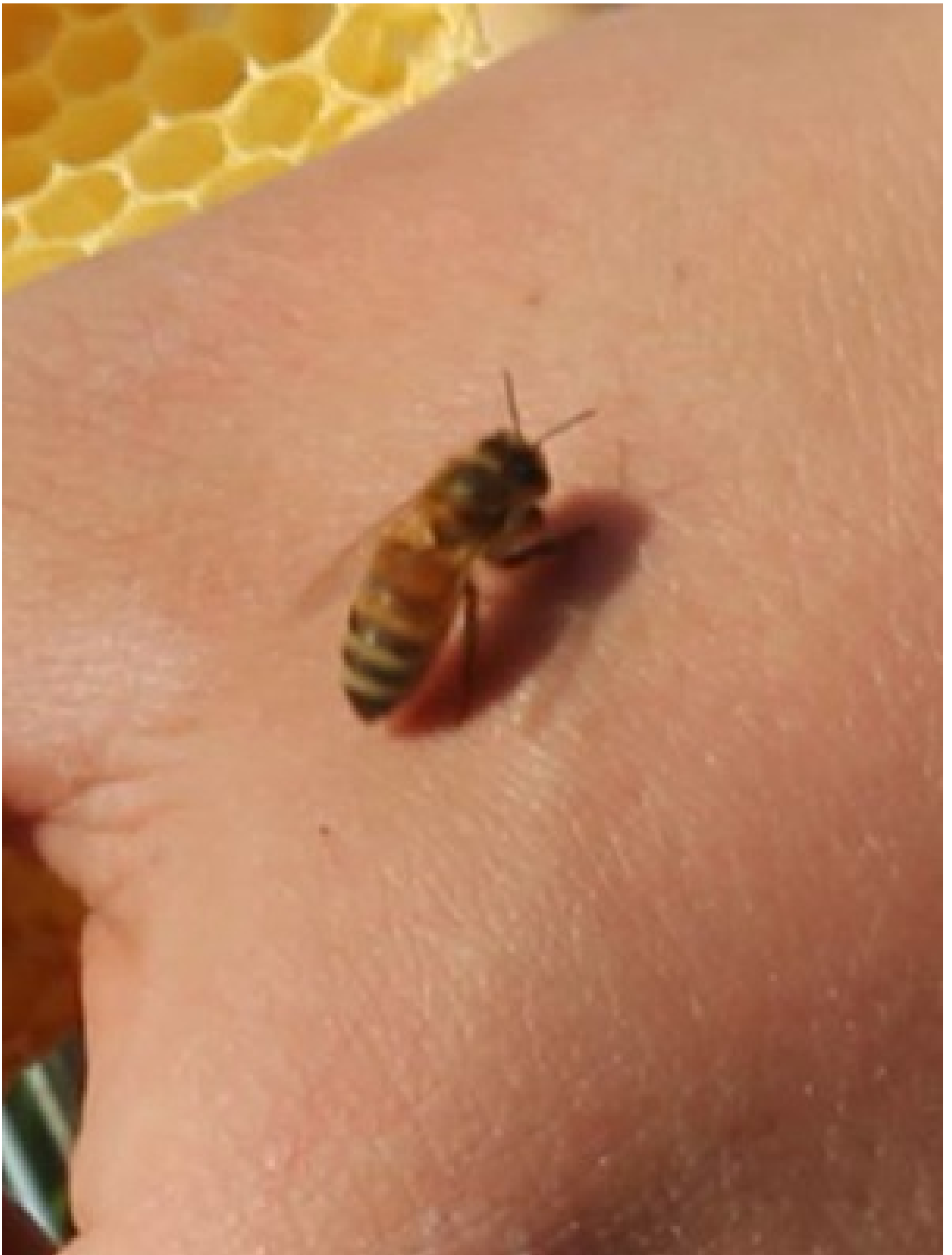
Déléguée à la tranquillité publique



Glitter, Glimmer, Sparkle
et Paillette

Adjoints

Délégués au scolaire



Queen Bee

Adjointe

Délégue aux finances



Amélie, Amélia, Améliche
et Améliette

Adjointes

Déléguées aux affaires sociales



Rubis

Adjoint

Délégué au commerce



Marie-Poule

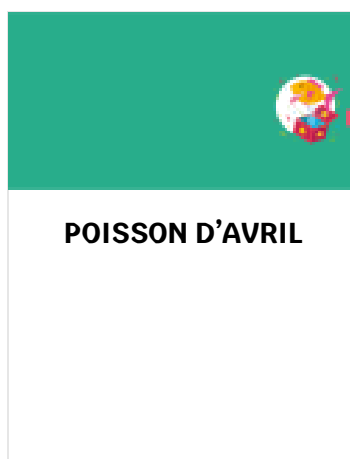
Adjointe

Déléguée à la population

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX DES ANIMAUX

Les conseils municipaux des animaux se dérouleront au Parc de la Fontaine aux Pigeons à 10h afin que les conditions soient idéales pour les élus humains et animaux :

- Vendredi 12 mai,
- Vendredi 24 juin,
- Vendredi 16 septembre,
- Vendredi 21 octobre,
- Vendredi 25 novembre.



31 mars 2022

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE
01 60 22 25 63

Nous contacter



Copyright 2025 MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE